



### LA FINALITE

La Section Sportive a pour objet de permettre aux élèves d'accéder au meilleur niveau tennistique auquel ils peuvent prétendre, tout en poursuivant une scolarité dans les meilleures conditions.

### LE DISPOSITIF

Trois heures (2 fois 1H30) dans l'emploi du temps hebdomadaire sont consacrées à la pratique du tennis. Ces heures sont situées en fin de journée scolaire (fin du cours à 17H30).

### L'ENCADREMENT

Les cours sont assurés par deux professeurs de tennis diplômés d'état et par un professeur d'EPS.

### LIEUX DE PRATIQUE :

Quatre terrains couverts sont mis à disposition gracieusement par le Tennis Club Saint-Lois. Cet accès est pris en charge par le Collège. Ces terrains permettent des entraînements de qualité. Les élèves se rendent sur le lieu d'activité en transport collectif, pris en charge par le collège. Les élèves sont récupérés par les familles au TC saint lois à l'issue de la séance



#### TC Saint Lois

Stade Saint-Ghislain  
775, rue de l'Exode 50000 Saint-Lô.  
Tel : 02.33.57.05.78

#### Collège Louis Pasteur

21 rue maréchal de Lattre de Tassigny  
50000 saint Lô.  
Tel : 02 33 72 55 90  
Mail : ce.0500095g@ac-normandie.fr  
Site : <http://www.collegelouispasteur.fr/>



### L'EFFECTIF

Dans l'optique d'un fonctionnement optimal, l'effectif sera limité à 20 élèves. Priorité sera donnée aux élèves de 6<sup>e</sup>, la section restant ouverte aux autres niveaux.

### LE RECRUTEMENT

La sélection des élèves se fera au regard du niveau tennistique (classement, épreuve pratique) et du dossier scolaire (résultats, comportement...). L'épreuve pratique de sélection est prévue le mercredi 17 Mai 2023 à 13H45 au T.C Saint-Lois (Test de 14h à 16h)

### LE DEPOTS DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature (ci-joint) sont à déposer pour le 12 Mai 2023 (pour les élèves hors secteur : prendre contact avec le Directeur de l'école primaire qui formalisera la demande de dérogation via la fiche de liaison).

### LES CONDITIONS REQUISES :

Etre scolarisé au collège Pasteur de Saint-Lô.  
Être titulaire d'une licence fédérale (à défaut, celle-ci sera prise à la rentrée 2023)  
Le maintien dans ce dispositif est lié aux résultats (scolaires et sportifs) et au respect des valeurs sportives et du service public.  
L'inscription à l'association sportive du Collège est obligatoire (ainsi que les compétitions UNSS).

## SECTION SPORTIVE TENNIS DU COLLEGE LOUIS PASTEUR



### FICHE DE CANDIDATURE

(À renvoyer au collège Louis Pasteur, 21 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 50000 SAINT-LO)

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Mail: .....

Téléphone: .....

Date de naissance: .....

Scolarité actuelle: .....

Classement et Club: .....

Années de pratique: .....

Je, soussigné: .....

Responsable de : .....

l'autorise à faire acte de candidature et à participer aux activités de la section sportive tennis du collège Pasteur.

Signature:

**PIECES A  
JOINDRE**

**LICENCE FEDERALE,  
BULLETINS SCOLAIRES  
DE L'ANNEE**



## LES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR



### Les compétences à acquérir :

L'investissement de l'élève dans cette structure doit être source de plaisir et d'accomplissement personnel.

Il s'agit d'offrir aux jeunes sportifs un temps de pratique supplémentaire pour progresser dans leur sport de prédilection et ainsi contribuer à leur réussite scolaire.

Pour atteindre ces objectifs, il s'agit de développer les capacités suivantes chez l'élève :

- développer une motricité spécifique au tennis
- être capable de développer sa technique, sa tactique, son équilibre, sa coordination et son agilité
- être capable de mettre en relation quelques effets biomécaniques ou des placements avec un résultat d'action

### La validation des acquis et suivi de l'élève :

Un suivi scolaire s'effectuera trimestriellement en partenariat avec les professeurs principaux des classes concernées.

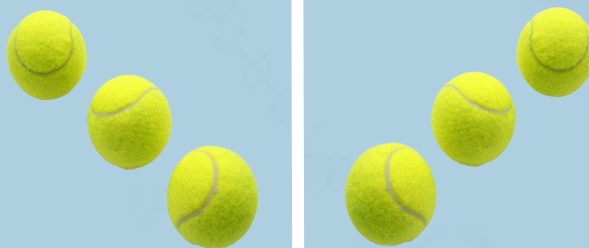
Chaque trimestre, un bilan sportif et scolaire de la période écoulée sera établi. Une appréciation « Section Sportive » apparaîtra sur le bulletin de l'élève.

Les contraintes d'entraînement sportif ne doivent excuser un manque de travail scolaire. La conduite du projet scolaire suppose un vrai engagement de la part des élèves: la finalité de la formation étant l'épanouissement de l'individu autant sportivement que scolairement.

Un suivi sportif individualisé sera effectué portant sur le comportement général, l'investissement et les progrès réalisés dans les différentes disciplines.



Améliorer leur niveau technique et être valorisés grâce aux progrès réalisés et aux résultats obtenus



L'occasion pour certains de nos élèves inscrits en club de pratiquer la discipline choisie avec un autre niveau



## OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE TENNIS

Offrir aux élèves volontaires et motivés la possibilité de bénéficier d'une pratique plus soutenue



La pratique sportive participe aux valeurs que l'établissement souhaite promouvoir, goût de l'effort et du dépassement, solidarité et d'entraide, fierté d'appartenance à un établissement et à une équipe



SECTION SPORTIVE

# TENNIS



COLLÈGE  
LOUIS PASTEUR  
DE SAINT LÔ